Frépillon - Bessancourt

La carrière de la discorde

DES DIZAINES de camions quotidiens, une chaussée rendue glissante par la terre, un danger pour les piétons et les cyclistes qui circulent… Le remblaiement des carrières de gypse de Frépillon exaspère. Les proches riverains de Frépillon mais aussi certains de Bessancourt souffrent de ces nuisances qui amènent aujourd'hui la municipalité à évoquer son ras-le-bol.

Ce site de 15 ha appartenant à deux Bessancourtois et exploité depuis 2004 par une entreprise privée est situé le long de la départementale 928 à la limite des communes de Frépillon et de Bessancourt.

L'objectif consiste à remblayer avec de la terre, des gravats ou de la pierre ces carrières de gypse datant de l'avant-guerre dans le but de les sécuriser. Un chantier inscrit dans la durée puisque la première phase, qui doit permettre le reboisement de 4 ha, est sur le point de s'achever.

FREPILLON, HIER MATIN. *Les anciennes carrières de gypse en cours de remblaiement créent la polémique entre les deux candidats aux municipales sur Bessancourt.* (LP/L.A.)

« Le site est sur Frépillon, mais les camions qui vont et viennent vers l'échangeur de Méry-sur-Oise créent des nuisances sur Bessancourt », explique Jean-Christophe Poulet, le maire, qui n'était pas d'accord à l'origine du projet et explique s'être mis à dos le propriétaire du site, qui n'est autre que Francis Ballant, son opposant à la mairie… « Je reçois des appels réguliers des riverains qui se plaignent. Au fil du temps, je sens une dégradation du chantier, la boue se répand partout et se déverse dans les canalisations. La gestion me paraît catastrophique », poursuit le maire, qui a déjà eu à gérer des chutes de cyclistes en raison du mauvais état de la chaussée. Francis Ballant, copropriétaire de la carrière depuis 1997, assure qu'il a toujours joué la transparence sur ce dossier. « Le maire essaie-t-il de me porter préjudice à la veille des élections ? » s'interroge ce chef d'entreprise qui vit à proximité de la carrière. « Le cahier des charges est très précis et nous le respectons. Par exemple, les camions qui sortent de la carrière ont interdiction de tourner à gauche et d'entrer sur le territoire de Bessancourt. Nous sommes d'ailleurs contrôlés », précise-t-il. Il convient cependant que le système de lavage des roues des camions installé à l'entrée du site n'a pas toujours été très efficace. Un problème auquel, d'après lui, il a été remédié depuis.

LAURENCE ALLEZY